



LA SEMAINE DE 46 HEURES

Chronique d'un aveuglement organisé

Le 19 février dernier avait lieu la réunion de suivi du service de Joux-la-Ville. Il nous aura bien fallu 5 jours pour nous remettre de cette parodie de dialogue que l'on peut résumer à 3 moments :

- **Fermez-la, on vous explique.**
- **Nous avons super bien travaillé mais si ça marche pas c'est pas notre faute.**
- **On se revoit en mai, si Dieu le veut, ça ira mieux.**

Il faut parfois appeler les choses par leur nom. Ce que l'on nous présente comme **une organisation optimisée**, n'est rien d'autre qu'une **mécanique d'usure**, une **architecture froide bâtie sur des colonnes d'heures supplémentaires**, une gestion qui tient debout non pas grâce aux effectifs, mais grâce au sacrifice.

Voilà la solution de la DISP : 46 heures de Durée Hebdomadaire Moyenne de travail !

Et ils voudraient que nous trouvions cela raisonnable, que nous leur donnions un blanc-seing. **À cette DHM déjà hors sol, lorsqu'ils prévoient d'ajouter des rappels sur repos hebdomadaire, c'est normal qu'ils nous disent**, nous devons dire amen et cautionner, limite dire merci mais certainement pas questionner !!!

Des heures supplémentaires programmées, des reliquats qui s'empilent 500...1000...1500... 1800 heures... chaque année de nouveaux records sont pulvérisés et toujours plus d'agents sont concernés !

Des mois, des années de travail en réserve.

Des années de vie différées, sacrifiées.

Il faut mesurer ce que cela signifie, non pas un pic d'activité, **non pas une crise ponctuelle mais une organisation structurelle de la surcharge, de l'abus**. Toujours plus de détenus, toujours moins d'agents, toujours moins de droits.

Depuis plus de vingt ans, la durée maximale moyenne de travail en Europe est plafonnée à 48 heures hebdomadaires, heures supplémentaires comprises.

Ce plafond n'est pas décoratif. Il est là pour protéger.

Protéger la santé. Protéger la sécurité. Protéger la dignité du travail.

Construire un système qui flirte en permanence avec cette limite, avec en réalité, la certitude de la dépasser, de l'exploser mois après mois, années après années, par l'empilement des rappels et des reliquats, ce n'est pas une maladresse. C'est un choix !

Nous assistons depuis des années au même rituel. **L'art de l'écoute... sans jamais entendre.**

On convoque des réunions. On parle de dialogue. On invoque l'écoute. Mais toute remarque devient une contestation. Toute critique devient une attaque. Toute alerte devient un excès.

On exige de l'écoute à sens unique. On prône la responsabilité mais toujours celle des autres. Mais lorsque le système craque, lorsque les équipes s'épuisent, lorsque les indicateurs se dégradent, la réponse est prête : **c'est la faute à pas de chance ou aux autres.**

Jamais une remise en cause. Jamais un doute. Jamais une introspection.

Seulement l'autosatisfaction tranquille de ceux qui ne paient pas le prix des décisions qu'ils prennent.



**L'administration veut vivre à crédit sur la santé des agents. Toujours plus de missions, toujours moins d'agents, toujours moins de considération.
Imposer le travail sans payer ça s'appelle comment ?**

Des reliquats de plus 1 500 heures en attente de paiement ne sont pas des performance. Ce sont des signaux d'alarme devant lesquels les responsables tournent le dos.

Cela signifie qu'un agent a travaillé plus d'une année supplémentaire sans que cela soit apuré. Sans que cela soit considéré, sans que cela lui rapporte quoique ce soit pour sa retraite.

**Cela signifie que le repos, la vie de l'agent est devenu une variable d'ajustement.
Cela signifie que le travail effectué n'est plus payé à la hauteur de son intensité.**

On ne peut pas demander engagement, rigueur, vigilance absolue et organiser simultanément l'épuisement chronique !

Dans nos métiers, la fatigue n'est pas abstraite.

Elle se paie en erreurs. Les erreurs deviennent sanctions !

Elle se paie en tensions. Les tensions deviennent usure !

Elle se paie en accidents. Les accidents deviennent des vies brisées !

Nous ne nous habituerons pas à l'inacceptable, nous ne cautionnerons pas vos inepties !

Non, la semaine de 50 heures n'est pas une fatalité !

Non, la banalisation des rappels sur repos hebdomadaire n'est pas normale !

Non, accumuler des centaines d'heures pour plus tard n'est pas une preuve de disponibilité au service !

- **C'est le symptôme d'un sous-effectif organisé que l'on refuse de nommer !**
- **C'est une incapacité de remettre en question des choix qui empêchent le recrutement !**
- **C'est un aveuglement qui provoque usures et départs !**
- **C'est un management qui provoque mal-être, absentéisme et démissions !**

Nous ne cautionnerons pas un modèle qui repose sur la résilience, sur la résistance physique des agents plutôt que sur une politique de recrutement ambitieuse et un management efficient.

Il arrive un moment où continuer à encaisser revient à valider.

Il arrive un moment où le silence devient un consentement.

Il arrive un moment où il faut regarder les choses en face.

Nous y sommes. Il ne s'agit pas de colère, il s'agit de lucidité.

Nous continuerons à porter ces chiffres qui vous dérangent.

Nous continuerons à rappeler le droit à la dignité et à la sécurité des agents.

Nous continuerons à dénoncer les organisations qui exposent les personnels pour dissimuler une incapacité à agir avec efficacité, une incapacité à obtenir des effectifs, une incapacité à les conserver et in fine une incapacité à assumer.

Nous en sommes là où nous vous avons dit il y a plus d'un an que nous irions... Dans le mur ! Incapable d'assumer vos choix, votre seule réponse est l'invective et le mépris. La nôtre est la suivante : nous avançons à découvert, notre boussole est l'intérêt collectif, alors non, nous n'avons pas de boule de cristal, mais nous ne jouons pas, nous, aux diseurs de bonne aventure.

Le CD de Joux la Ville mérite mieux qu'une gestion à flux tendu permanente.

Les agents méritent mieux qu'un système qui s'auto-congratule pendant qu'ils s'épuisent.

Le temps des constats est passé. Celui des choix commence.

SLP FO Justice Joux-la-Ville

Le : 24 02 2026

